Descriptif du colloque

Le colloque, ouvert au public, s'inscrit dans le cadre de la 4° édition de NeuchàToi qui, du 8 septembre au 2 décembre, interroge l'identité neuchâteloise sous l'angle de la laïcité et de la pluralité religieuse.

Le colloque est construit à partir de quatre blocs différents, historique, politique, juridique et social. Le premier bloc aura pour but de proposer un regard historique en examinant les questions du pluralisme religieux et de la laïcité à travers les âges, illustrant le fait que la question de la pluralité religieuse n'est pas nouvelle et que les sociétés y ont été confrontées depuis l'Antiquité. Il cherchera aussi à montrer comment ces sociétés ont géré la question du pluralisme ou de la pluralité des croyances.

Le deuxième bloc tendra à analyser comment, aujourd'hui, les diverses sociétés ou les divers Etats gèrent cette question du pluralisme ou de la pluralité des religions et croyances sur leurs territoires. Il mettra en exergue les différents arrangements possibles (de manière idéal-typique) ainsi que leur mise en œuvre, en prenant l'exemple de plusieurs pays. Il s'attachera aussi aux conséquences sociales que le choix d'un modèle ou d'un autre implique.

Un troisième bloc proposera un regard juridique à travers deux contributions sur des questions plus concrètes et plus centrées sur le cas de la Suisse, pour illustrer, d'une part, les différents systèmes – ou « modèles » – d'aménagement des relations entre Eglise(s) et Etat dans les cantons suisses (avec un regard sur le cas de l'Autriche) et, d'autre part, en étudiant le sort que l'ordre juridique suisse réserve aux diverses manifestations d'une appartenance religieuse (ports de vêtements ou autres signes distinctifs, dispenses, etc.), au travers notamment d'une analyse de la jurisprudence du Tribunal fédéral et de la Cour européenne des droits de l'homme.

Enfin, un quatrième bloc proposera une approche issue des sciences sociales qui cherchera à mettre l'accent sur les perceptions des acteurs sociaux eux-mêmes quant au « phénomène » religieux et aux manifestations d'appartenance religieuse, à la fois sous l'angle de la construction, plus ou moins artificielle, de frontières entre les individus et, aussi sous l'angle, plus psychologique, de la construction de sens pour les différents individus ou groupes sociaux.

Comme indiqué, le colloque se veut inter- ou transdisciplinaire, mais il se veut aussi ouvert au public le plus large (politiques, représentant-e-s des administrations, membres des communautés religieuses, etc.) et ouvert au dialogue, de sorte qu'il cherchera à donner la parole au public, à travers de nombreuses et vastes plages de discussions.



FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit Secrétariat - Formation Université de Neuchâtel Av. du 1er - Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch

NEUCHATOI | 2016





Pluralisme religieux et laïcité

Quel « modèle » pour la Suisse et pour Neuchâtel

Vendredi 2 décembre 2016 dès 8h45

Aula de la Faculté de droit Avenue du 1er-Mars 26 2000 Neuchâtel

8h45 Mots de bienvenue et ouverture

M. Roland Debély, Président de l'association *NeuchàToi* et de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle. **M. Pascal Mahon**, professeur de droit constitutionnel suisse et comparé, Université de Neuchâtel

8h50 Pluralisme religieux et laïcité à travers les âges : un regard historique

Ordre public et gestion du religieux : perspectives d'histoire des religions

M. Christoph Uehlinger, professeur d'histoire comparée des religions, Université de Zurich Questions du public

9h40 Pluralisme religieux et laïcité dans l'espace : un regard macro-comparatiste

Différents modèles de gestion du « pluralisme religieux » et de la « laïcité »

Mme Sylvie Guichard, docteure en science politique, maître d'enseignement et de recherche au Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques, Université de Genève

Questions du public

10h30 Pause

10h50 Pluralisme religieux et laïcité en Suisse, dans les cantons : un regard juridique et micro-comparatiste

Les relations entre État et Eglise(s) et les différents « systèmes » de reconnaissance des communautés religieuses dans les cantons

Mme Stefanie Kurt, docteure en droit, post-doctorante au sein du Pôle de recherche national « nccr – on the move » et au Centre suisse de compétences pour les droits humains, Université de Neuchâtel

Questions du public

11h35 Questions et discussion générale

12h10 Pause repas

14h00 Pluralisme religieux et laïcité en Suisse, dans les cantons : un regard juridique et micro-comparatiste

Laïcité, signes religieux et aménagements liés à l'appartenance religieuse selon la jurisprudence

M. Giorgio Malinverni, ancien Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, professeur honoraire de droit constitutionnel de l'Université de Genève

Questions du public

14h45 Pluralisme religieux et laïcité en Suisse, dans les cantons : l'éclairage des sciences sociales

Le pluralisme religieux et la laïcité dans la perception des acteurs sociaux : travail de frontières et construction de sens

Mme Tania Zittoun, professeure de psychologie, Institut de psychologie et éducation, Université de Neuchâtel, et Mme Joëlle Moret, post-doctorante et chargée d'enseignement au Laboratoire d'études transnationales et des processus sociaux, Université de Neuchâtel

Questions du public

15h30 Questions, discussion générale et clôture

Inscription obligatoire

Colloque gratuit, collation de midi offerte

Délai d'inscription

14 novembre 2016.

Lieu

Faculté de droit Université de Neuchâtel Av. du 1^{er} -Mars 26, Salle D67 2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit - formation Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tel.: 032 718 12 22

E-mail: droit.formation@unine.ch

Inscription

À remplir en caractère d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit - formation. Les inscriptions sont également possibles par e-mails à droit.formation@unine.ch ou en ligne sur www.publications-droit.ch.

	<u> </u>		
Je prendrai part au colloque « Pluralisme religieux et laïcité » qui aura lieu le vendredi 2 décembre 2016 à l'Université de Neuchâtel.			
Nom, Prénom :			
Profession:			
Adresse professionnelle :			
Code postal et localité :			
Tél. professionnel :			
E-mail:			
Je prendrai part au repas de midi :	oui	☐ non	
Date:	Signature :		